CADCIME
CHAUFFAGE À DISTANCE

Procédure pour effectuer le relevé du compteur Cadcime des MWh et m³

1) Vous recevez la carte de relevé par courrier postal quelques jours avant le 31 décembre ou le 30 juin.

CADCIME
CHAUFFAGE À DISTANCE

RELEVÉ PÉRIODIQUE DES COMPTEURS

Madame, Monsieur,

Veuillez avoir l'obligeance de procéder au relevé de votre compteur Cadcime à la date indiquée et de glisser la carte dans une boîte aux lettres. Alternativement, vous avez la possibilité de transmettre vos données en ligne sur **www.cadcime.ch/releves**

Mwh

m³

Nous vous remercions de votre collaboration

CADCIME SA
CP - Au Marais 3
1312 Eclépens

T. 058 850 96 52
cindy.chalet@cadcime.ch

cadcime.ch

2) Prenez note des données qui sont indiquées sur le compteur (exemple de 2 compteurs différents).

Sur les compteurs ci-dessous, vous appuyez brièvement sur le bouton **rouge** ou **noir**,
Première fois : il indique les MWh et une **deuxième fois :** il indique les m³

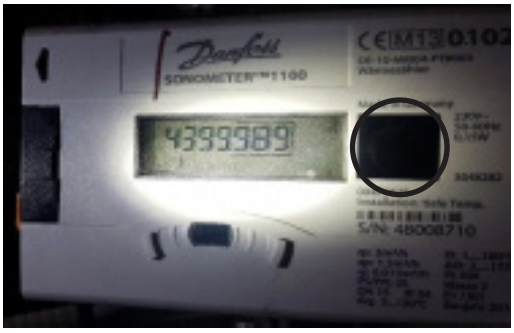

3) Vous pouvez compléter la carte de relevé avec les informations demandées et nous la retourner directement sans avoir besoin de l'affranchir. Merci beaucoup pour votre collaboration.

En cas de besoin, nous sommes bien entendu à votre disposition, donc n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Votre équipe Cadcime